

# ASSEMBLEE NATIONALE

6 avril 2005

---

ASSISTANTS MATERNELS ET ASSISTANTS FAMILIAUX  
(Deuxième lecture) - (n° 2224)

## AMENDEMENT

N° 10

présenté par  
Mme MARLAND-MILITELLO, rapporteure  
au nom de la commission des affaires culturelles

-----  
**ARTICLE 29 BIS A**

Dans le dernier alinéa de cet article, substituer aux mots :

« assistantes maternelles »

les mots :

« assistants maternels ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de nature rédactionnelle.